

► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

ECOLES : ENCORE DES PREFABRIQUES



Philippe BASSINET



Jean-Michel FIET



Jacqueline
FINOT-FREBAULT



Joëlle LASSERRE



Wilfrid VINCENT

Une nouvelle fois, le Maire vient de décider l'installation de **nouveaux bâtiments préfabriqués pour accueillir les enfants**, toujours plus nombreux. Déjà, en 2004, deux écoles maternelles, provisoires avait-il été dit, et surtout préfabriquées, avaient été installées : les maternelles M. Arnoux et A. Duval. Rien ne change pour cette rentrée. Sous dimensionnées, ces écoles accueilleront de nouveaux modules préfabriqués ou verront certaines de leurs classes « délocalisées » vers les écoles voisines. Pourtant, comme en 2004, l'augmentation du nombre d'enfants était prévisible en raison du nombre de logements construits.

Les mêmes problèmes d'effectifs et de place se posent dans les centres de loisirs. La Mairie se contente de serrer un peu plus les enfants.

Autre sujet de préoccupation, **la piscine** dont les travaux prévus sur plusieurs années ne devaient entraîner de fermeture qu'en été. Encore faut-il rappeler que les fermetures estivales pénalisent les Montrougiens qui ne partent pas ou peu en vacances. Mais les retards pris par **les travaux** auront finalement conduit à la fermeture toute l'année privant les scolaires de natation (activité pourtant obligatoire pour beaucoup) ; ils **devraient durer encore plusieurs mois.**

A tous, nous souhaitons une bonne rentrée.

Les élus socialistes :

Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.

108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10) - Email : psmontrouge@free.fr - Site : <http://psmontrouge.free.fr/>

PCF

CANICULE



Annie Braidotti



Patrick Robineau

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

Au moment où ces lignes sont écrites, fin juillet, la canicule, bien que moins forte qu'en 2003, a déjà fait une trentaine de victimes en une semaine, parmi les personnes âgées, selon l'INVS.

Tirant sans doute quelques enseignements de 2003, notamment en matière d'information, Messieurs les Ministres ont lancé plusieurs appels « à une vigilance accrue », multiplié les visites dans les hôpitaux et les structures de santé.

Cependant, cet épisode caniculaire de juillet a contraint le Ministre de la Santé à passer à la vitesse supérieure sur les questions fondamentales à savoir le manque criant de personnels dans toutes les structures de santé. Ainsi, reconnaissant que les urgences étaient « sous tension », il a lancé un appel aux bonnes volontés. Les étudiants en médecine et en soins infirmiers, ainsi que les praticiens à la retraite ont été invités à renforcer les services du SAMU et les urgences. En mobilisant les réservistes, le ministre a confirmé le pronostic des médecins urgentistes depuis plusieurs années : pénurie de personnels, nombre de lits ouverts inférieur à 2003, manque de moyens adéquats en cas de crise prolongée, malgré le dévouement de tous les personnels.

Il semble donc que la suppression d'un jour de congés pour faire face à ce genre de crise n'apparaisse pas comme la « solution miracle »

La solution est plutôt à rechercher dans l'arrêt des restrictions budgétaires, des restructurations hospitalières, stopper les fermetures de lits, de former praticiens et personnels de santé... comme nous l'écrivions en2003. En fait, donner la priorité à l'être humain !

Annie BRAIDOTTI, Patrick ROBINEAU, Conseillers Municipaux, Groupe P.C.F. - 14 rue C. Pelletan

MNR

IMMIGRATION CHOISIE



Dernièrement, le journal de vingt heures de TF1 présentait la ville de Montrouge dans l'innovation du CONTRAT AVEC L'ETAT pour une immigration choisie. Assortie d'une carte de séjour « compétences et talents », cette nouvelle immigration est totalement inutile et pourvoyeuse d'une immigration supplémentaire par le biais de nouveaux quotas. C'est une absurdité car la France et l'Europe sont elles-mêmes exportatrices de cerveaux. Quant à la main-d'œuvre, nous avons déjà plusieurs millions de personnes à disposition dans les ANPE.

En outre, l'émigration nuit au développement des pays d'origine en les privant d'une partie de leur population qui est souvent la plus dynamique et la plus instruite et serait susceptible d'aider au décollage économique de ces pays.

Votée en première lecture à l'Assemblée Nationale le 17 Mai 2006, la loi SARKOZY sur l'immigration ne peut en aucun cas entraîner un reflux, mais en revanche ajouter à l'immigration que nous subissons déjà une nouvelle strate dite « choisie ».

Enfin, ces mesures ne répondent en aucun cas à l'urgence de la situation révélée par les émeutes des banlieues. Ce n'est pas l'allongement à deux ans de la durée de présence en France pour pouvoir bénéficier du regroupement familial, ni les déclarations verbales sur le respect de la loi interdisant la polygamie ou sur la nécessité de maîtriser la langue française pour être intégré qui changeront quoi que ce soit. De fait, celle loi ne s'appliquera ni aux Algériens en vertu de l'accord du 27 Déc. 1968/modifié le 11 Juill. 2001, ni aux Marocains, ni aux Sénégalais et autres.

Une fois de plus, on cherche à tromper les Français, car il n'y a pas de politique de restriction de l'immigration. Aux deux grandes sources d'immigration « subie » que sont l'immigration clandestine et le regroupement familial, s'ajoutera l'immigration dite « choisie » qui va engendrer une nouvelle vague d'arrivants.

Marie-Thérèse GALATEAU, Conseillère Municipale. www.m-n-r.com, Radio mnr : 0892696926

► Droit de réponse

Le Groupe Socialiste une nouvelle fois a la mémoire courte. En effet, j'ai eu maintes fois l'occasion de dire et d'écrire que depuis 1999 je me bats avec la Ville de Paris pour obtenir le déplacement du SAMU Social et ainsi nous permettre de construire l'école maternelle dont nous avons besoin. Ce qui gêne peut-être le Groupe Socialiste c'est que le Maire de Paris est socialiste.

S'agissant de la piscine, si le Groupe Socialiste conseille de ne pas faire les travaux pendant l'année scolaire pour ne pas gêner les enfants, et pas pendant l'été pour ne pas pénaliser les Montrougiens qui ne partent pas en vacances, quand est-ce qu'il faut les faire ? Je suis impatient de connaître la réponse.

Concernant les travaux, il est vrai que nous subissons des retards dus aux entreprises : abandon de chantier de l'entreprise de plomberie avec laquelle nous sommes en procès, ou retards qui ont été sanctionnés par des pénalités. Ces problèmes nous les rencontrons trop souvent sur nos chantiers. Et toutes les municipalités ont aujourd'hui les mêmes problèmes quelque soit leur couleur politique. Mais ce qu'on oublie de dire le Groupe Socialiste, c'est que la Ville a mis en place, avec l'Education Nationale, des activités de substitution à la piscine dans les écoles. Il aurait été honnête de le dire.

*Le Maire,
Directeur de la publication*